

Annonces légales et judiciaires

PRÉFÈTE DE LA DRÔME ET PRÉFÈTE DE L'ISÈRE

AVIS D' ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE SIÈGE DE L'ENQUÊTE : SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
COMMUNES LIEUX DE PERMANENCES :
HAUTERIVES, CHÂTILLON-SAINT-JEAN, PEYRINS (26) et ROYBON (38)

COMMUNES LIEUX D’AFFICHAGE :
ALBON, ARTHÉMONAY, BATHERNAY, BEAUMONT-MONTEUX, BEAUSEMBLANT, BREN, LE CHALON, CHANOS-CURSON, CHANTEMERLE-LES-BLÈS, CHARMES-SUR-L'HERBASSE, CHÂTEAUNEUF-DE-GALAURE, CHÂTILLON-SAINT-JEAN, CHAVANNES, CLAVEYSON, CLÉRIEUX, CRÉPOL, CROZES-HERMITAGE, EROME, FAY-LE-CLOS, GÉNISSIEUX, GEYSSANS, LE-GRAND-SERRE, HAUTERIVES, LARNAGE, LAVEYRON, LENS-LESTANG, MARGES, MARSAZ, MERCUROL-VEAUNES, MONTCHENU, MONTMIRAL, VALHERBASSE, MOURS-SAINT-EUSÈBE, PARNANS, PEYRINS, PONT-DE-L'ISÈRE, SAINT-JEAN-DE-GALAURE, PONSAS, RATIERES, LA ROCHE-DE-GLUN, ROMANS-SUR-ISÈRE, SAINT-AVIT, SAINT-BARDOUX, SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, SAINT-CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS, SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, SAINT-LAURENT-D'ONAY, SAINT-MARTIN-D'AOUT, SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE, SAINT-PAUL-LES-ROMANS, SAINT-UZE, SAINT-VALLIER, SERVES-SUR-RHONE, TAIN-L'HERMITAGE, TERSANNE, TRIORS, GERVANS, GRANGES-LES-BEAUMONT (26), BESSINS, MARNANS, MONTAGNE, MONTFALCON, ROYBON, SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE, SAINT-CLAIR-SUR-GALAURE, SAINT- LATTIER, SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX, VIRIVILLE (38).

Par arrêté inter-préfectoral, les Préfètes de la DRÔME et de l'ISÈRE ont prescrit l'ouverture d'une enquête publique environnementale unique portant sur des projets d'autorisations uniques pluriannuelles de prélèvements pour l'irrigation à des fins agricoles, dans les bassins versants topographiques du secteur Drôme des Collines et du secteur Galaure présentés par l'Organisme Unique de Gestion Collective de la Drôme.

Cette enquête, d'une durée de **36 jours**, se déroulera du **lundi 24 novembre 2025 au lundi 29 décembre 2025** inclus à la mairie de SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, siège de l'enquête : 11 rue Pasteur 26 260 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE.

La Préfète de la Drôme est l'autorité administrative compétente pour délivrer les Autorisations Environnementales Uniques pour les Installations, Ouvrages, Travaux et Activités AEU-IOTA, éventuellement assorties du respect de prescriptions, ou un refus.

La commission d'enquête est composée de :
- Président : M. Georges-Henri DUCREUX, Géologue, co-gérant d'un bureau d'études, en activité,
- Titulaires : Mme Anna-Belle MARAND-DUCREUX, Géologue, en activité,
M. Jean-Léopold PONÇON, Fonction Publique Territoriale, retraité,
- Suppléante : Mme Catherine DUPUY, Inspectrice générale du Ministère de l'Agriculture, retraitée.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment les études d'impact et leurs résumés non technique, les avis de l'autorité environnementale et leurs mémoires en réponse, peut être consulté par le public :
- aux jours et heures d'ouverture des bureaux en mairies de SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE (supports papier et informatique) et sur support papier à CHÂTILLON-SAINT-JEAN, HAUTERIVES, PEYRINS (26) et ROYBON (38).
- sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6807/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra adresser des observations ou propositions :
- sur les registres d'enquête en mairie siège et en mairies de permanences
- par lettre adressée à la commission d'enquête à la mairie siège
- par courriel à l'adresse : enquete-publique-6807@registre-dematerialise.fr
- sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6807/>

- directement auprès de la commission d'enquête lors des permanences :

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	lundi 24 novembre 2025	de 09h00 à 12h00
CHÂTILLON-SAINT-JEAN	lundi 24 novembre 2025	de 09h30 à 12h30
HAUTERIVES	jeudi 27 novembre 2025	de 14h00 à 17h00
ROYBON (38)	lundi 1 décembre 2025	de 09h30 à 12h30
PEYRINS	samedi 6 décembre 2025	de 09h00 à 12h00
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	mercredi 10 décembre 2025	de 15h00 à 18h00
ROYBON (38)	mardi 16 décembre 2025	de 14h00 à 17h00
HAUTERIVES	mardi 23 décembre 2025	de 14h00 à 17h00
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	lundi 29 décembre 2025	de 14h00 à 17h00

Avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme, bureau des enquêtes publiques (BEP). Les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête :
- dans les mairies où se sont déroulées des permanences
- sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6807/>
- à la préfecture de la Drôme (BEP)

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :
Mme Mathilde DESPLANCHES, OUGC 26, Pôle Environnement et développement durable
145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG-LES-VALENCE
Courriel : mathilde.desplanches@drome.chambagri.fr Tél : 04 75 82 40 00

safer
Auvergne-Rhône-Alpes

**APPEL À CANDIDATURES
SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 25 0206 01 PV : superficie totale : 8 ha 10 a 47 ca dont 67 a 47 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance . Parcellaire : SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (8 ha 10 a 47 ca) - 'LE VENTEROL' : AE-39 - '0110 CHE DES BOULOUSSARDS' : ZB-51 - 'BOULOUSSARDS' : ZB-50-88-89-90-91-92 - 'LE POUZERAT' : ZH-72. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0215 01 PV : superficie totale : 2 ha 19 a 30 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : VINSOBRES (2 ha 19 a 30 ca) - 'LA PALUD' : ZA-140-141. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AA 26 18 0260 01 FB : superficie totale : 1 ha 15 a 47 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ETOILE-SUR-RHÔNE (1 ha 15 a 47 ca) - 'LES GOURNIERS' : YM-168. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0211 01 VR : superficie totale : 2 ha 69 a 91 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAULCE-SUR-RHÔNE (2 ha 69 a 91 ca) - 'LA MOTTE' : ZD-83. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **14/11/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt - CS 10150 26905 VALENCE 9
Mail : direction26@safer-aura.fr

safer
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, d'**attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Ref : AA 84 21 0023 01 Libre

Commune de Valréas – Surface : 8 ha 85 a 70 ca

La Combe Merciere – H0477 – H0477 – H0478 – H0478 – H0479 – H0479 – H0480 – H0481 – H0482 – H0482 – H0485 – H0541 ;
Urbanisme : Agricole (PLU)

Commune de Vinsobres – Surface : 65 a 15 ca

Les Grands Preaux – AB0010 – AB0011 – AB0011 ;
Urbanisme : Agricole (PLU)

Informations complémentaires :
La production issue des biens, décrits ci-dessus, relève, pour tout ou partie, de l'Agriculture Biologique au sens de l'article L.641-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **09/11/2025**, par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :
SAFER PACA
Délégation Départementale : Vaucluse
Maison de l'Agriculture, Agroparc
97 Rue des Meinajaries, CS 70013
84918 AVIGNON 9
Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html>

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 25/02793 - N° Portalis
DBXS-W-B7J-IVWY**

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 22 octobre 2025 a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :
Association POSER SA VALISE
5 rue Pierre Larousse
26700 PERRELATTE

N° SIRET : 488 700 568 00022
Activité : Accueil d'enfants en difficultés sociales et familiales

Liquidateur :
Me Philippe SERRANO
350 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 25/02929 - N° Portalis
DBXS-W-B7J-IWHR**

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 22 octobre 2025 a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :
E.A.R.L. LE BEAU LAUZET
400 route de la Gare
26110 VENTEROL

N° RCS ROMANS : 381 070 796
Activité : Exploitation agricole

Liquidateur :
Me Alexandre BANC
SELARL SBCMJ
19 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 24/03640 - N° Portalis
DBXS-W-B7I-ILSH**

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 22 octobre 2025 a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :
Monsieur Jean Luc PENEL
95 Vieille route
26300 BEAUREGARD BARET

N° SIRET : 399 912 567 00019
Activité : Exploitant agricole

Liquidateur :
Maître Philippe SERRANO
350 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

CERFRANCE
entreprendre. ensemble

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date, à SAINT JEAN EN ROYANS (26), du 20 octobre 2025, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **PISCICULTURE DU MAS DE POMMIER**
Siège social : 7 Montées des Usines 26190 SAINT-JEAN-EN-ROYANS
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural ; l'achat et la vente de tous produits régionaux ; l'achat, la vente, la transformation et le transport de tous produits de la pêche et d'aquaculture ; la location de salles; la production et la vente d'énergie; à titre accessoire, l'activité de transformation et fabrication de tous produits agroalimentaires; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital : 30 000 € divisé en 3 000 actions représentatives de numéraire, entièrement souscrites et libérées
Président : Monsieur Stéphane PAOL demeurant 24250 COURS-DE-PILE, 1409 Chemin de la Rivière
Cession d'actions : L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La Présidence

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 25/03076 - N° Portalis
DBXS-W-B7J-IW3D**

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 22 octobre 2025 a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

Nom et raison sociale :
Association VOLLEY BALL ROMANAIS
Gymnase Roger FRANCOIS
Rue St DONAT
26100 ROMANS-SUR-ISÈRE

N° SIRET : 388 970 428 00040
Activité : club de sport

Mandataire judiciaire :
Me Geoffroy BERTHELOT
SELARL BERTHELOT & ASSOCIES
MANDATAIRES JUDICIAIRES
46 Avenue Duchesne
26100 ROMANS SUR ISÈRE

Date de cessation des paiements :
8 octobre 2025

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier

i

Par arrêté interministériel du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2025, soit 0,193 euro HT le caractère. Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications unitaires ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées. Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Plus d'informations sur <https://www.agriculture-dromoise.fr>, rubrique publications légales

DDPP de la Drôme

**MANDATEMENT
APICOLE - APPEL À
CANDIDATURE**

La DGAL demande aux préfets de désigner des vétérinaires mandatés sur 5 ans pour les missions de police sanitaire en apiculture. Ces missions peuvent être complétées par des demandes d'évaluation épidémiologique dans le cadre de mortalités massives aiguës (enquêtes pour suspicion d'intoxication). Les vétérinaires intéressés sont invités à adresser leur candidature à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme, avant l'échéance fixée au **14/11/2025**.
Le dossier de candidature est disponible auprès de la DDPP ou sur le site : "<https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Animaux/Veterinaires/Mandatement-des-veterinaires-apicoles>"

NOS SERVICES

Attestation de parution
immédiate
Relecture
avant parution
Envoi des justificatifs
Logo et entête gratuits
Devis gratuit

une adresse mail à votre service :
✉ legales@agriculture-dromoise.fr

Journal L'Agriculture Drômoise

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES
SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans.
RCS Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL
145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70
contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr
N° CPPAP : 0929 T 85792
ISSN 1262-2583 (papier) ISSN 2610-7317 (en ligne)
ISSN 2742-409X (édition numérique)

PUBLICITÉ LOCALE
AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE
23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 7
Yoann Grenier
Tél : 04.27 24 01 74 Tél : 06.71.91.72.09
ygrenier@arbpub.fr

PUBLICITÉ NATIONALE
REUSSIR
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

ABONNEMENT
Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 130 €
Pack Pro 2 ans 100 n° (journal + version numérique) : 260 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) + 1 revue technique : 190 €
Prix au numéro : 3,30 €

IMPRESSION
Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCCD (Issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_{tot} 0,022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.

Journal habilité à publier les **annonces légales** et **judiciaires** du département de la **Drôme**

Membre du SNPAR. Associé en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

ADMINISTRATION - RÉDACTION
Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux